

# DOSSIER DE PRESSE

---

## Séance plénière Vote du Budget Supplémentaire 2026

**Lundi 22 juin 2026 à 9h**

Salle des délibérations - Place de la Victoire et des Alliés, Châteauroux

**SERVICE PRESSE**

Paul GARY - Attaché de presse  
pgary@indre.fr - presse@indre.fr  
02 54 08 36 81 - 06 80 59 64 92



Le Budget Supplémentaire 2026 s'inscrit dans la continuité de l'exercice budgétaire précédent. Il reprend les résultats présentés dans le Compte Administratif 2025 et permet d'affecter l'excédent de l'année écoulée.

Ce budget vient **ajuster les dépenses et recettes initialement prévues au Budget Primitif 2026**, tout en offrant l'opportunité d'inscrire de nouveaux crédits d'investissement, rendus possibles grâce à la bonne gestion de l'année précédente.

Avec un montant réel de **51,1 millions d'euros**, ce budget permet au Département de renforcer ses priorités : lutter contre la désertification médicale, renforcer le soutien aux plus fragiles, maintenir les aménagements pour l'environnement et le développement du territoire, ou encore soutenir les associations culturelles et sportives.

Il témoigne d'un engagement clair : **adapter les politiques départementales aux besoins des indriens.**

## BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026

**51,1M €**

27,8M € dédiés au fonctionnement

23,3M dédiés à l'investissement €

**Budget Primitif 2026 + Budget Supplémentaire 2026 = 362,1M €**

### À savoir sur les chiffres

#### CP – Crédit de Paiement

Limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées dans l'année.

> C'est le "budget concret", mobilisé en 2026.

#### AP – Autorisation de Programme

Enveloppe budgétaire pluriannuelle consacrée à un projet d'investissement (ex : collège, route, équipement).

> Permet de lancer un projet, avec des paiements étalés sur plusieurs exercices.

#### AE – Autorisation d'Engagement

Enveloppe pluriannuelle consacrée à une dépense de fonctionnement.

> Permet d'engager une dépense résultant d'une convention, d'une décision avec exécution sur plusieurs exercices.



# PLAN SANTÉ 2026

Le Département de l'Indre poursuit son action pour **lutter contre la désertification médicale** et **renforcer l'attractivité du territoire** auprès de futurs professionnels de santé.

**Plusieurs dispositifs sont déjà mobilisés :**

- **Aides à la première installation** dans l'Indre pour les professionnels de santé
- **Bourses pour les internes en médecine** et les étudiants en dentaire, orthophonie et kinésithérapie
- **Aides au logement** pour les étudiants en santé
- **Accompagnement à la création de cabinets** annexes à une Maison de Santé Pluridisciplinaire
- **Soutien à l'installation de dispositifs de téléconsultation**

## Nouvelle aide aux internes en médecine

Afin d'encourager les internes à effectuer leur stage dans l'Indre, le Département crée **une indemnité de déplacement de stage**.

Cette aide vise à réduire les frais liés aux déplacements et à rendre le territoire plus attractif pour les étudiants en médecine, avec l'objectif de favoriser, à terme, leur installation dans le département.

Le dispositif prévoit :

- ➡ **250 € par mois pour les internes en médecine effectuant un stage dans l'Indre**
- ➡ **Une aide accordée pour un stage d'une durée minimale de 6 mois**
- ➡ **Un plafond fixé à 2 stages par étudiant pendant sa formation**

**50 000 € (AE), dont 5 000 € dès 2026**

**Avec cette nouvelle mesure, le Département renforce son plan santé 2026 et confirme sa volonté d'agir concrètement pour attirer de futurs médecins dans l'Indre.**



# SOLIDARITÉS HUMAINES

La politique relative à la Famille et la Solidarité est au cœur des missions du Département, qui y consacre ainsi **8,4M €** supplémentaires.

## Enfance et famille

+1,2M €

**Objectif** : +1,1M € pour faire face à l'augmentation des coûts de la main-d'œuvre et des matériaux lors de la construction du Foyer de l'Enfance, afin de garantir la poursuite du projet dans les meilleures conditions.

**Le coût du projet est désormais de 7.1M €**



## Grand âge et Handicap +1,1M €

**Objectif** : s'adapter aux frais de séjours en établissements et au titre de l'APA en établissements suite à une hausse du nombre de bénéficiaires et de l'augmentation du forfait dépendance.

## Insertion +1,7M €

**Objectif** : accompagner au mieux les bénéficiaires du RSA, les crédits prévus prennent en compte la **revalorisation de l'allocation. (CP)**



# DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Afin de favoriser le dynamisme et l'attractivité du territoire, le Département consacre **1,7M €** pour lancer de nouveaux projets d'aménagement, **405 000 €** pour procéder aux premiers financements dès cette année, ainsi que **1,3M €** pour assurer leur mise en œuvre opérationnelle sur le territoire.

**Routes** +600 000 €

**Objectif** : poursuivre les investissements du Département, **anticiper la hausse du prix des carburants**, procéder à l'acquisition de véhicules à faibles émissions et faire face à l'augmentation du coût des matériaux

**Collèges**

+990 000 € (AP)  
+1,2M € (CP)

**Objectif** : réaliser des travaux dans les collèges afin de favoriser le bien-être et les conditions de travail des élèves et des équipes éducatives

**Collège George Sand (La Châtre)** : rénovation de la restauration et travaux d'économie d'énergie / **Collège Colbert (Châteauroux)** : réfection des façades / **Collège Rosa Parks (Châteauroux)** : décarbonation des SEGPA / **Collège Ferdinand de Lesseps (Vatan)** : travaux divers et remise à niveau de la GTB

**Enseignement supérieur**

+200 000 €  
(AE)

**Objectif** : soutenir l'implantation stratégique pour le territoire de l'École Internationale de Composition de Musique à l'Image (EICMI)

**Soutien aux communes (à guichets ouverts)**

+8 000 €  
(CP)

**Objectif** : accompagner les communes dans l'installation et la modernisation de dispositifs de vidéoprotection afin de renforcer la sécurité des habitants et la tranquillité publique

132 000 €  
(CP)

**Objectif** : soutenir les communes dans leurs projets d'investissement et de préservation du patrimoine local grâce au Fonds Patrimoine



# ENVIRONNEMENT

## Suivi des rivières et Maison de la Pêche et de la Nature

Le Département de l'Indre poursuit son action en faveur de la préservation des cours d'eau et des milieux aquatiques, à travers sa cellule d'Animation et de Suivi des Travaux en Rivières (ASTER) qui accompagne les collectivités dans la gestion des rivières.

### Mieux suivre l'état des cours d'eau :

En 2024, 5 stations de mesure ont été installées afin de suivre les débits et la température de certains cours d'eau.

Pour assurer la continuité de ce dispositif, **8000 €** sont inscrits pour :

- le jaugeage 2026 des stations de mesure
- l'abonnement nécessaire à la remontée des données
- l'équipement d'une station située sur la Thonaise, à Bommiers, cédée gratuitement par l'Établissement public Loire.

### Maison de la Pêche et de la Nature :

Le Département accompagne également la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, dans la création d'une Maison de la Pêche et de la Nature.

### Ce nouvel espace permettra :

- d'accueillir le public
- de proposer des expositions, des formations et des actions de sensibilisation à la pêche, à la nature et à la protection des milieux aquatiques.

Le Département propose d'y contribuer à hauteur de :

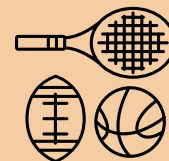


**60 000 € (AP), dont 30 000 € (CP)**

**Avec ce budget supplémentaire, le Département renforce son engagement pour une meilleure connaissance des rivières, et pour la sensibilisation du public à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.**



# SPORT, CULTURE, TOURISME



## La Berrichonne Football

Malgré sa 16<sup>e</sup> place en National et une possible relégation sportive en National 2, la Berrichonne Football pourrait encore se maintenir administrativement en Ligue 3.

Le Département souhaite poursuivre son soutien au club, reconnu pour son rôle dans la vie locale, l'économie du territoire et l'image sportive de l'Indre.

Pour la saison 2026-2027, **176 000 € sont mobilisés** pour soutenir financièrement le club à travers l'achat de places et de prestations lors des matchs au stade Gaston Petit.

## Manifestation sportive exceptionnelle

Le Département accompagne la première édition du **salon TIR-EXPO**, organisée les **3 et 4 octobre 2026** au **Centre National du Tir Sportif de Déols-Châteauroux**.

Premier salon national dédié au tir sportif, cet événement réunira les acteurs de la filière, avec près de 25 000 visiteurs attendus et une centaine d'exposants.

Il contribuera au rayonnement du CNTS, héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et à l'attractivité du territoire.

Le Département participe à hauteur de :

➔ **15 000 €**



## Culture, Tourisme et Patrimoine

- **51 000 €** pour renforcer le **dispositif Musique et Théâtre au Pays**, face à la hausse du nombre de projets déposés avec 90 manifestations accompagnées en 2026.
- **132 000 €** pour renforcer le **Fonds Patrimoine**, destiné à accompagner la restauration du patrimoine architectural et culturel de l'Indre.
- **54 000 € (CP)** pour le financement du **Tour Vibration 2026**,
- **11 203 € (CP)** pour la participation statutaire du Département au **Syndicat mixte du Golf de Châteauroux-Villedieu**.
- **80 000 € (AP + CP)** pour le **Château de Valençay**, notamment pour la restauration du bassin du jardin de la Duchesse, auxquels s'ajoutent **7 318 €** pour la participation au fonctionnement du Syndicat mixte du château.
- **22 500 €** pour accompagner le **100e anniversaire du barrage d'Eguzon**, avec un programme d'animations, visites, expositions, concerts et événements autour du lac.
- **44 000 €** supplémentaires pour soutenir les projets culturels liés à la commémoration des **150 ans de la mort de George Sand**, afin d'accompagner les 16 projets lauréats restants.
- **25 000 €** pour la création du **Concours international Chopin Pleyel à Nohant**, organisé du 15 au 23 août 2026 au domaine de George Sand.
- **12 000 €** pour lancer l'opération **Artistes au Collège**, permettant à des artistes ou collectifs d'intervenir dans les collèges autour de la musique, du spectacle et des arts plastiques.